

**RAPPORT ANNUEL 2023-2024
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DE LA PLÉIADE**

**DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE
DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

(ARTICLE 82, LIP)

Par :	Simon Gagnon
Titre :	Président du conseil d'établissement
Date :	18 juin 2024

1. Mot de la présidence

Alors que nous faisons le bilan de l'année scolaire 2023-2024, il est important de reconnaître et de réfléchir aux défis uniques que nous avons rencontrés, ainsi qu'aux progrès significatifs que nous avons accomplis ensemble. Cette année a été marquée par des moments de solidarité et de résilience, démontrant une fois de plus la force de notre communauté scolaire.

L'un des événements marquants de cette année a été la grève du personnel à l'automne 2023. Cet événement a mis en lumière des enjeux cruciaux dans notre système éducatif, notamment la nécessité d'améliorer les conditions de travail et de valoriser davantage le rôle essentiel de tous les membres de notre personnel. Nous tenons à exprimer notre gratitude aux enseignants, membres du personnel de soutien et professionnel ainsi qu'aux administrateurs pour leur dévouement inébranlable malgré ces défis. Leur engagement à offrir une éducation de qualité et à soutenir nos élèves est inestimable.

Nous avons également constaté une mobilisation impressionnante de la part des parents et des élèves, qui ont su s'adapter et continuer à s'engager activement dans la vie scolaire malgré les perturbations. Cette collaboration entre toutes les parties prenantes est la pierre angulaire de notre succès collectif. Ensemble, nous avons trouvé des moyens novateurs pour assurer la continuité de l'apprentissage et maintenir un environnement scolaire stimulant et sécuritaire.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre engagement, votre soutien et votre contribution au succès de notre école. Ensemble, nous continuerons à bâtir un avenir prometteur pour nos élèves et notre communauté.

2. Présentation du Conseil d'établissement

Liste des membres :

Noms	Titre (qualité : parents, personnel, etc.)
Camille Simard	Représentante des professionnelles
Dominic Auger	Représentante du personnel de soutien
Dominique Chagnon	Représentante du personnel enseignant
Marie-Noëlle Dionne	Représentante du service de garde
Katia Marcoux	Représentante du personnel enseignant
Isabelle Corriveau	Directrice de l'école
Simon Gagnon	Représentant des parents, président du conseil d'établissement
Clara Fall	Représentante des parents
Eve-Lyne St-Hilaire	Représentante des parents
Aude Viaud	Représentante des parents

Jean-Frédéric Garneau	Représentant des parents
Isabelle Desrosiers -Dumais	Représentant des parents (substitut)
Marc Eric Lonfo Fotio	Représentant des parents (substitut)

3. Dates des rencontres

- 25 octobre 2023
- 30 janvier 2024
- 26 mars 2024
- 22 mai 2024
- 18 juin 2024

N.B. : Art. 67 LIP : « Le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne. Ces règles doivent prévoir la tenue d'au moins cinq séances par année scolaire ».

4. Projet éducatif

À la couleur du milieu, le projet éducatif de l'école s'articule autour des valeurs de bienveillance, d'engagement et de respect. Chaque intervenant, peu importe son corps d'emploi, s'acquitte avec conviction et professionnalisme de son devoir de devenir un modèle auprès de notre clientèle.

Les trois enjeux qui dictent les orientations du projet éducatif tout au long de l'année sont le bien-être, les élèves à risque et la réussite des garçons en français.

Voici le plan d'action annuel :

- Calendrier mensuel d'activités collectives
- Période de lecture collective à chaque semaine
- Période d'activité physique à chaque cycle
- Remise des Pléiades à chaque étape
- Ateliers offerts au service de garde
- Activités variées en parascolaire
- Soutien aux parents
- Participation active des élèves

5. Règles de conduite

Les droits et les devoirs de l'élève sont là pour lui permettre de vivre dans le respect de lui-même, des autres et de son environnement.

Les règles de conduite sont déclinées en 3 valeurs principales :

- Respect
- Bienveillance
- Engagement

Encore une fois cette année, des brevets identifiés à chacune des valeurs ont été distribués aux élèves méritants.

Tous les détails concernant le code de vie sont sur le site [Internet de l'école](#).

6. Frais chargés aux parents

Dans les dernières années, une conscientisation a été faite sur les montants demandés aux parents pour le matériel scolaire. Nous constatons que ce souci est toujours présent afin d'éviter que les parents déboursent pour du matériel qui ne serait pas utilisé. En raison du contexte économique actuel, une augmentation des frais chargés aux parents était envisagée. Or, au regard de ce qui a été déposé à la dernière rencontre de l'année, cela a peu d'impact sur la facturation scolaire à venir. Tout comme l'an dernier, les membres du conseil d'établissement ont demandé aux enseignants de s'assurer que l'ensemble du matériel serait utilisé afin d'éviter les achats inutiles.

7. Avis et consultations – Centre de services scolaire

Dates	Objet de la consultation	Court résumé de la position du CE
30 janvier 2024	Information sur trois changements du projet de loi 23 du Gouvernement concernant les conseils d'établissement	Ajout de ces changements à la régie interne du conseil d'établissements pour la prochaine année scolaire

Informations aux parents et à la communauté en lien avec l'article 83 de la LIP

Dates	Objet de l'information	Outils utilisés
Septembre 2023	Invitation à l'assemblée générale des parents	Courriel et médias sociaux
Janvier 2024	Communication concernant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Courriel
En cours d'année	Informations relatives aux activités de l'école	Courriel et médias sociaux
Juin 2024	Rapport annuel du conseil d'établissement	Site Internet école

8. Fonctions et pouvoirs reliés aux services éducatifs (art. 84 à 89.1 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux services éducatifs
25 octobre 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement - Adoption du calendrier des rencontres du conseil d'établissement - Adoption du rapport annuel 2022-2023 du conseil d'établissement - Présentation du projet éducatif - Présentation de la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle - Adoption d'une résolution sur les mesures dédiées et protégées
30 janvier 2024	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption de la grille-matière 2024-2025 - Adoption des aspects de la révision du projet éducatif - Adoption des modifications au calendrier de rencontres du conseil d'établissement - Plan de lutte contre l'intimidation et la violence - Adoption du projet éducatif 2023-2027
26 mars 2024	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption des règles de vie 2024-2025 - Adoption des règles de régie interne du service de garde 2024-2025
22 mai 2024	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption des critères de sélection d'une direction d'école - Approbation des services complémentaires et particuliers 2024-2025
18 juin 2024	<ul style="list-style-type: none"> - Consultation sur le calendrier scolaire 2024-2025 - Présentation du bilan 2023-2024 du conseil d'établissement
En cours d'année	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation des sorties éducatives et activités-écoles - Actualisation et suivi du projet éducatif

9. Fonctions / pouvoirs reliés aux services extrascolaires (art. 90 à 92 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs reliés aux services extrascolaires
25 octobre 2023	- Adoption du budget 2023-2024
26 mars 2024	- Adoption du budget de mi-année
22 mai 2024	- Budget du conseil d'établissement : Les membres ont choisi d'accorder 4 bourses à des élèves finissants
18 juin 2024	- Approbation des frais chargés aux parents pour l'année 2023-2024 - Approbation sur les listes de matériel scolaire

10. Projets spéciaux

- Soirée de lecture
- Vente de paniers bio
- Activités parascolaires
- Succès des équipes interligues
- Campagne financement pour la mise en place d'une ludothèque
- Collecte de dons de sang
- Projet Éco-Lab
- Bourses pour les finissants
- Bal des finissants

11. Mot de la fin

En regardant vers l'avenir, il est crucial de continuer à aborder les enjeux actuels en éducation au Québec. Nous devons œuvrer pour un système éducatif plus équitable, inclusif et respectueux des besoins de chaque élève et membre du personnel. Le conseil d'établissement de l'école de la Pléiade s'engage à poursuivre son travail pour répondre à ces défis, en mettant en place des initiatives qui favorisent le bien-être et la réussite de tous.

Je vous laisse sur cette citation de Sénèque : « Quand le soleil s'éclipse, on en voit la grandeur. »